

AGRICULTEURS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Agriculteurs



ÉDITO

Chers sociétaires, chers client(e)s,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait des conditions tarifaires de nos produits et services applicables au 1^{er} janvier 2020.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor est résolument engagé dans le développement économique, social et environnemental du département. Notre démarche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a été évaluée au meilleur niveau, le niveau "avancé" par l'agence VIGEO EIRIS.

Sensible à une facturation responsable, nous adoptons depuis plusieurs années une politique de modération des frais, et notamment des frais liés aux incidents. Depuis 2019, nous nous distinguons par la mise en place d'un plafonnement protecteur, et ceci pour l'ensemble de nos clients particuliers.

À la pointe des nouveaux usages bancaires, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor met à votre disposition de nouveaux services alliant innovation et proximité. L'innovation vous permet d'être informés, de souscrire et d'utiliser de nombreux produits et services en ligne. Elle vous permet aussi d'optimiser la gestion de votre compte avec un service d'alertes mis à disposition gratuitement. La proximité se traduit par un attachement profond aux relations humaines, avec une attention et des conseils personnalisés, et nous sommes fiers de maintenir et de rénover progressivement toutes nos agences en Côtes d'Armor pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Soyez assurés que les 1 085 salariés et les 505 administrateurs ont la volonté de vous apporter le meilleur service, et d'agir tous les jours dans l'intérêt de nos clients et de notre territoire.

Les équipes du Crédit Agricole des Côtes d'Armor et moi-même vous remercions pour votre confiance.



Michèle GUIBERT
Directrice Générale
du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence	
	Banque à distance	4
	Abonnement à des services de banque à distance Service alertes SMS Téléphone avec service vocal Monétique Autres abonnements à la banque à distance Signature électronique Pleinchamp	
	Moyens et opérations de paiement	6
	Cartes Virement SEPA Prélèvements / TIP Chèque Effets de commerce à l'encaissement Effets de commerce à l'escompte Dates de valeur	
	Offre groupée de services	9
	Cotisation à une offre groupée de services - Comptes services aux agriculteurs (arrêt commercialisation) - Le Compte à Composer aux agriculteurs (depuis mai 2013)	
	Irrégularités et incidents	10
	Commission d'intervention Opérations particulières Incident de paiement	
	Découverts et crédits	11
	Crédits pour les agriculteurs Modification sur prêt en cours (hors changement de taux) Autres opérations liées aux crédits Garanties	
	Épargne et placements financiers	13
	Placements financiers Épargne salariale	
	Assurances et prévoyance	14
	Cotisation à des offres d'assurance de protection des personnes Cotisation à des offres d'assurance de protection des biens Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	
	Résoudre un litige	14
	Contacts et services utiles	15



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ⁽¹⁾	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité : ISILIS	Gratuit

(1) Services bancaires de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

Relevés de comptes

Relevé de compte électronique toutes périodicités	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Autres périodicités	1,34 €/relevé

Tenue de compte

Tenue de compte	
• Agriculteurs	13,50 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾	30 € maxi
Délivrance de relevé d'identité bancaire RIB ou BIC/IBAN	Gratuit
Commission de mouvement sur les débits (chèques, virements, prélèvements et effets)	0,06 %

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Frais de recherche de documents de moins d'un an	12,42 €/document
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Frais pour information aux commissaires aux comptes	138 €
Frais pour renseignements commerciaux	16,90 €
Forfait annuel d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable	60 €



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance ⁽³⁾

◆ Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...) ⁽³⁾	
• Crédit Agricole En Ligne : Accès Professionnel	8,45 €/mois

Service alertes par SMS ⁽³⁾

◆ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

Mini-relevés hebdomadaires	2,45 €/mois
Alerte essentielle : solde débiteur	0,30 €/envoi

Téléphone avec service vocal ⁽³⁾

Filvert pour consultations au 02 96 69 22 22	Appel non surtaxé
--	-------------------

(3) Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Monétique

Lecteur de carte bancaire fixe ou portable : solution ADSL/GPRS/ Paiement en plusieurs fois	Nous consulter
Smart TPE - SMART TPE MAGASIN	Nous consulter
Pack E-commerce : création de site marchand avec module de paiement par carte. Plus d'informations sur notre site www.ca-moncommerce.com	Nous consulter
Pack E-Boutique : abonnement mensuel	55 €/mois
Pack E-Tourisme : abonnement mensuel	55 €/mois
Pack E-Vitrine : abonnement mensuel	20 €/mois
Installation Pack E-Commerce	100 €
E-transactions - paiements cartes sécurisés par Internet	
• TMC VAD (Téléphone - Mail - Courrier - Vente A Distance)	
- abonnement	13,50 €/mois
- commission	de 0,12 à 0,15 €
• ACCESS	
- abonnement	17,50 €/mois
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
• PREMIUM	
- abonnement	20,50 €/mois
- commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	de 0,12 à 0,15 €
• Commission sur flux	Nous consulter

Autre abonnement à la banque à distance

Transmettre des fichiers (client - banque)	
• Abonnement EDIWEB	11 €/mois
• Abonnement EBICS	11 €/mois
Transmettre et Recevoir des fichiers (client - banque - client)	
• Abonnement EDIWEB par téléchargement	21 €/mois
• Abonnement EBICS	47 €/mois
• Abonnement EBICS Transport et Signature	47 €/mois
Pack prélèvement CONFORT et CONFORT PLUS (Forfait mensuel)	Nous consulter

Signature électronique

Abonnement Performance	54 €/3 ans
------------------------	------------

Pleinchamp

Météo locale	12 €/an
Porcs	12 €/an
Analyse élevage	7 €/an
Analyse Grandes Cultures	10 €/an
Énergie Azote	12 €/an



Moyens et opérations de paiement

Cartes

◆ Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait aux agriculteurs

Carte de paiement à autorisation systématique	
• MasterCard PRO à autorisation systématique à débit immédiat	36 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
• BUSINESS MasterCard Société	52 €/an
• VISA Société	52 €/an
• BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	139 €/an
• VISA PREMIER Société	139 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	
• BUSINESS MasterCard Société	52 €/an
• VISA Société	52 €/an
• BUSINESS EXECUTIVE MasterCard Société	139 €/an
• VISA PREMIER Société	139 €/an

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro*, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	Gratuit
Autre paiement par carte (hors frais de change éventuels) ⁽⁴⁾ + frais proportionnels au montant du paiement	0,20 €/opération + 2,30 %
* Ou en devise équivalente : devises suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).	

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces en euro*, au distributeur automatique de billets d'une autre banque d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Cartes Internationales MasterCard ou VISA à partir du 4 ^{ème} retrait mensuel	1 €
Autres retraits d'espèces (hors frais de change éventuel) ⁽⁴⁾ + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %

(4) Opération de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

◆ Autres opérations liées à la carte

Envoi de la carte en recommandé avec AR	Coût d'un envoi postal
Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	18,30 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,30 €
Refabrication de carte perdue ou abîmée	11,50 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	Gratuit
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Duplicata d'un relevé carte	12,33 €

Virement SEPA (Single Euro Payment Area) ⁽⁵⁾

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Virement SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers une autre banque (Union Européenne)	4,10 €
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
Emission d'un Virement instantané SEPA (via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne)	1 €
Virement SEPA permanent	
1. Frais de mise en place d'un virement permanent	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- en agence vers une autre banque (Union Européenne)	8,90 €
2. Frais par virement permanent	
- par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- en agence vers une autre banque (Union Européenne)	Gratuit
- vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
3. Modification d'un virement permanent	Gratuit

◆ Autres opérations sur virements

Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
• Par papier	10,50 €
• Télétransmis	4,50 €
Virement listes	
• Prise en charge de liste télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Par opération télétransmise par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
• Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
- avec signature électronique	Gratuit
• Par opération télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

(5) Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.
- Pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Prélèvements / TIP

Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA (ICS)	43 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Prélèvement débit SDD B to B	
• Mise en place / modification de l'autorisation de prélèvement	8,20 €
Prélèvement listes	
• Prise en charge de liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme FR	
- avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
- avec signature électronique	Gratuit
• Par opération télétransmise par Web EDI, EBICS	0,25 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD interne	0,25 €
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS norme SDD externe	0,25 €
• Par opération B2B (interne)	0,35 €
• Par opération B2B (externe)	0,35 €

Chèque

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	Coût d'un envoi postal
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	Gratuit
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,20 €

Effets de commerce à l'encaissement

Prise en charge de liste papier	5 €
Par opération sous forme papier	10 €
Prise en charge de liste télétransmission par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Prise en charge de liste télétransmission par EDIWEB, EBICS	
• Avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
Par opération télétransmission	0,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16 €

Effets de commerce à l'escompte

Prise en charge de liste papier	Gratuit
Par opération sous forme papier	10 €
Prise en charge de liste télétransmission par Crédit Agricole En Ligne	Gratuit
Prise en charge de liste télétransmission par EDIWEB, EBICS	
• Avec confirmation par fax	5,20 €/fichier
• Avec signature électronique	Gratuit
Par opération télétransmission	0,40 €
Escompte - intérêts minimums	4,70 €
Commission forfaitaire pour effet < 800 €	10,30 €
Acceptation de l'effet par le tiré	16 €
Recherche sur effet	12,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort...)	16 €

Dates de valeur ⁽⁶⁾ (en jours calendaires)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Emission d'un virement	J
Réception d'un virement	R
Versement ou retrait d'espèces	J
Retrait par carte	J
Paiement par carte à débit immédiat	J
Paiement par carte à débit différé	Dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Electronique	J+1

Prélèvement au crédit (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	E
Paiement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-6 jours ouvrés)	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paiement d'effet	E
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de l'opération.

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1^{er} jour ouvré suivant).

R = date de règlement interbancaire.

(6) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offre groupée de services

Offre groupée de services qui peuvent être souscrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

◆ COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS (gamme antérieure à mars 2009 - arrêt commercialisation)

Compte Service agriculteur (sans découvert)	16,90 €/mois
Compte Service agriculteur (avec découvert > 4 800 et < 8 000 €)	24,30 €/mois
Compte Service agriculteur (avec découvert < 16 000 €)	31,80 €/mois

◆ COMPTES SERVICES AUX AGRICULTEURS (gamme depuis mars 2009 - arrêt commercialisation)

Sans découvert	19,10 €/mois
Découvert jusqu'à 4 000 €	24,40 €/mois
Découvert jusqu'à 8 000 €	32,60 €/mois
Découvert jusqu'à 16 000 €	49 €/mois

◆ LE COMPTE À COMPOSER AUX AGRICULTEURS (gamme depuis mai 2013)

Vos essentiels du quotidien

Socle : Tenue de Compte pour les agriculteurs

Abonnement à des services de banque à distance (internet)
- Crédit Agricole En Ligne : accès professionnel

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements

Tenue de compte

Commission de mouvement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCompte Pro Plus)⁽⁷⁾

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bi-mensuel, information solde journalière par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Service Experts Pleinchamp

Frais d'envoi de chéquier

Tarification du socle

Pour les agriculteurs selon le chiffre d'affaires confié sur le compte support **A partir de 15,50 €/mois**

Des modules pour répondre à votre besoin

Module Placement Programmé : placement automatique de la trésorerie excédentaire vers des produits de placement (hors frais de gestion) **1 €/mois**

Module Placement Dynamisé : gestion de votre trésorerie déléguée (OPCVM et /ou CDN certificat de dépôt négociable) (hors frais de gestion) **9 €/mois**

Personnalisation de votre équipement

Option SécuriHELP Agri (- 50 % du tarif de base)⁽⁷⁾ **3 €/mois**

(7) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurance Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention

- Par opération **8,70 €**
- Plafond journalier (maxi 3 opérations/jour) **26,10 €**

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI **14,21 €/an**

Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé **14,70 €**

Frais par saisie-attribution ou conservatoire **77,80 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)

- % du montant dû au Trésor Public **10 %**
- Maximum **77,80 €**

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **31 €**

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (MURCEF) **16 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽⁸⁾

- Montant inférieur ou égal à 50 € **30 €**
- Montant supérieur à 50 € **50 €**

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **31 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour un motif autre que sans provision **31 €**

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)

- Si paiement inférieur ou égal à 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement supérieur à 20 € **20 €**

Frais pour déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de la carte suite à un usage abusif **20 €**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **Gratuit**

(8) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre MURCEF, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.



Découverts et crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Crédits pour les agriculteurs

Frais de dossier pour les prêts de trésorerie et à moyen terme	
• % du montant emprunté	0,70 %
• Montant minimum	350 €
• Montant maximum	1 500 €
Commission d'engagement (% de l'ouverture de crédit - annuel)	1 %
Réexamen annuel Lignes de Trésorerie	
• Forfait annuel si automatisation	60 €
• Forfait manuel	60 €
Frais de dossier par prêt AGILOR pour les agriculteurs	
• Prêt inférieur ou égal à 3 000 €	50 €
• Prêt supérieur à 3 000 €	90 €

Modification sur prêt en cours (hors changement de taux)

Modification ne nécessitant pas d'avenant au contrat	31,40€
Modification nécessitant un avenant au contrat	
• Modification simple : durée, pause non contractuelle, ...	156 €
• Modification complexe : changement d'emprunteur, transfert de prêt, transmission universelle de patrimoine, fusion... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	212,70 €

Autres opérations liées aux crédits

Attestation diverse liée au prêt (y compris réédition)	11,50 €
Information annuelle aux cautions	30,80 €
Réédition du tableau d'amortissement	9,58 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	23,55 €
Aide au bilan	54,30 €

Garanties

◆ Octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie

Enregistrement de nantissement produits Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole (assurance-vie, comptes titres financiers, PEA...)	148,90 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule (par garantie)***, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	174,70 €

Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales (par garantie)**, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, frais de notification, et de prise de garantie...	174,70 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles (par garantie)**, comprenant les frais de signification d'huissier, de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	455,90 €
Forfait de nantissement d'actions (par garantie)**	174,70 €
Forfait de gage sur véhicule (par garantie)***, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et de prise de garantie...	au réel + 30€
Forfait de prise de Warrant (par contrat), comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...	21,30 €
Forfait de Dailly en garantie d'un prêt (par contrat), comprenant les frais de notification et de prise de garantie...	21,30 €
Hypothèque maritime : frais de formalisation de la garantie **	455,90 €
Frais de garantie partagée au même rang égalitaire sur co-financement ****	500 € mini

** Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.
*** Gage sur véhicule soumis aux frais fiscaux.
**** En sus des forfaits indiqués ci-dessus.

◆ Garantie financière accordée par la banque

Cautions bancaires	
• Commission annuelle (% du montant de la caution)	2 %
• Caution bancaire à tirage unique	
- frais de dossier	146,40 €
- frais de tirage de l'acte	21,30 €
• Caution bancaire à tirages multiples	
- frais de dossier	46,60 €
- frais de tirage par acte	21,30 €
Autres opérations sur garantie financière	
• Réédition d'un engagement de la garantie financière	36,50 €
• Dénonciation de la garantie financière	49,60 €
• Mainlevée caution bancaire	20,30 €/acte

◆ Modification d'une garantie sur prêt en cours

Renouvellement	
• Renouvellement de garantie, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	50,70 €
Mainlevée totale ou partielle / radiation de garanties	
• Gage sur véhicule	85,10 €
• Hypothèque effectuée par un tiers, outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	85,10 €
• Nantissement, warrant, hypothèque maritime,... outre les frais de garanties indiqués ci-dessus dans la rubrique "octroi d'un prêt bancaire assorti d'une garantie"	182,30 €
Opération sur garantie (cession de rang d'antériorité consentie, translation hypothécaire...), sous réserve d'analyse et d'acceptation par la banque	
	146,90 €
Désistement hypothécaire	85,10 €
Quittance subrogative sur hypothèque	85,10 €



Épargne et placements financiers

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France ⁽⁹⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an (forfait annuel)	96 €
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre	0,99 €
• Ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 76 12 10

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
• Frais fixes	4,90 €
• Avec un minimum de	15 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	12,85 €/ligne

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger ⁽⁹⁾

PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	54 €

(9) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

◆ Droits de garde

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2019

Frais fixes par compte titres et /ou Plan Épargne en Action (PEA) détenu	25,83 €/an
Frais sur les valeurs Crédit Agricole S.A., OPC et Obligations	
• % sur encours global	0,10 %
• Frais fixe par ligne	1,67 €
Frais par ligne sur Actions Crédit Agricole S.A., Certificats Coopératifs Associés, Parts Sociales	Gratuit
Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole S.A.	
• % sur encours global	0,21 %
• Par ligne	3,33 €
Plafond total droits de garde	271,66 €/an
Droits de garde pour les clients titulaires d'un contrat InvestStore Intégral	
• Exonération des frais sur les actions Crédit Agricole et hors Crédit Agricole	Gratuit
Frais par ligne sur les portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit

Epargne salariale

Frais de tenue de compte PEE interentreprises et PERCO Interentreprises	199 €/an
Frais de tenue de compte par salarié au-delà de 10 salariés	15 €/an



Assurances et prévoyance ⁽¹⁰⁾

Cotisation à des offres d'assurance de protection des personnes

L'assurance Protection Revenus Agri [Nous consulter](#)

L'assurance des Accidents de la Vie des Agriculteurs [Nous consulter](#)

Cotisation à des offres d'assurance de protection des biens

L'assurance véhicule utilitaire [Nous consulter](#)

L'assurance multirisque agriculteurs

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

SécuriCompte Pro Plus ⁽⁷⁾ [48 €/an](#)

(10) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès des entreprises régies par le code des assurances suivantes: CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie, 75008 Paris / PACIFICA, société anonyme au capital de 332 609 760 €, 8/10 boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 / PREDICA, société anonyme au capital de 1 029 934 935 €, 50-56 rue de la Procession, 75015 Paris.



Résoudre un litige

- ◆ **Votre conseiller ou le directeur de votre agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Qualité Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale des Côtes d'Armor, par courrier postal à La Croix Tual, rue du Plan, Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc Cedex 9 ou par mail à reclamation.cesame@ca-cotesdarmor.fr

**Le financement de
votre matériel agricole
directement chez votre
concessionnaire.**



Avec Agilor, vous gagnez du temps : votre concessionnaire vous conseille sur l'achat de votre matériel agricole et vous propose un financement adapté ⁽¹¹⁾.

Vous obtenez sous 48 heures, une réponse de principe à votre demande de financement.

www.ca-cotesdarmor.fr (rubrique agriculteurs-financement)

⁽¹¹⁾ Offre réservée aux agriculteurs, soumise à conditions, sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Côtes d'Armor, prêteur.



Contacts et services utiles

◆ Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte / chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé)

◆ Des services pour répondre à vos besoins professionnels

SAV CLIENTS CRÉDITS

creditsproagri@ca-bretagne.fr

02 97 01 85 62 (appel non surtaxé)

ASSURANCES PACIFICA

cabap@ca-bretagne.fr

- Déclaration de sinistre :
(auto, habitation, contrats pro)
- Modification de contrats :

0800 810 812 (appel gratuit) 7j/7 - 24h/24

09 69 32 21 68 (appel non surtaxé)



AVEM ⁽¹²⁾

www.avem-groupe.com

Assistance des solutions de paiement Monétique : 0825 95 48 19 (0,15 €/mn)
Assistance échange informatique de données : 09 69 32 06 33 (numéro cristal)
(prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION ⁽¹³⁾

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



MON CERTIFICAT

flux@ca-cotesdarmor.fr

Solution de sécurisation des échanges



PACK E-COMMERCE

www.ca-moncommerce.com

La solution "tout compris" pour créer votre site de vente en ligne

(12) AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

(13) NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS.

Vos contacts

Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès

Le Crédit Agricole propose toute une gamme de services utiles pour gérer votre budget en toute sérénité et garder l'oeil sur vos comptes 24h sur 24 et à distance, par téléphone, Internet, SMS.

Pour nous contacter

L'espace PRO & PATRIMOINE

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h30

 par téléphone: 02 96 76 54 00 (appel non surtaxé)

 ou par mail: espace.pro@ca-cotesdarmor.fr

Suivez l'actualité de votre Caisse Régionale



Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.ca-cotesdarmor.fr

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, dénommée aux présentes « le Crédit Agricole des Côtes d'Armor », société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan - Ploufragan - 22098 Saint-Brieuc cedex 9. 777456179 RCS Saint-Brieuc. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n°07 023 501, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr), contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor, propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAMCA et CAA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CAMCA, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances 53 rue de la Boétie, 75008 Paris - Siren 784 338 527.

CAA, société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS PARIS.

Réf. PBCM090_CGB2020_AGR122_V6



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"